



DEPARTEMENT DU TARN ET  
GARONNE

-----  
COMMUNE DE LABASTIDE DU  
TEMPLE  
-----

ARRETE MUNICIPAL  
Du 27 Juin 2023

Portant sur la remise en état d'un terrain en friche et  
débroussaillage

ARRETE MUNICIPAL 2023/45

LE MAIRE DE LABASTIDE DU TEMPLE,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2213-25

**Vu** le code de l'urbanisme et forestier

**Considérant** le manque d'eau et les mois d'été de plus en plus chaud ;

**Considérant** qu'un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50m des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines appartenant à un propriétaire ;

**Considérant** que le débroussaillage est l'une des mesures préventives principales de lutte contre le feu, dont l'obligation de réalisation ne peut être que permanente ; ;

**Considérant** que le développement de la végétation dans les friches représente un risque pour l'environnement, d'incendie, de nuisances par pullulation d'animaux nuisibles, d'inconfort pour le voisinage ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : le propriétaire sera mis en demeure par lettre recommandée d'exécuter les travaux de remise en état de son terrain.

**ARTICLE 2** : Si, au jour indiqué à l'article 1er du présent arrêté, les travaux prescrits n'ont pas été effectués, la Mairie fera procéder d'office à leur exécution, aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit.

**ARTICLE 7** : les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur

**ARTICLE 8** : Monsieur le Maire de la commune de LABASTIDE DU TEMPLE,  
Monsieur le président de la Communauté de Commune du Pays de Lafrançaise  
Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Moissac,  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 9** : Ampliation du présent arrêté sera adressé Monsieur le Préfet de Tarn et Garonne,  
Monsieur le président de la Communauté de Commune du Pays de Lafrançaise  
Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Moissac

Le Maire,  
Mathieu PIERASCO

